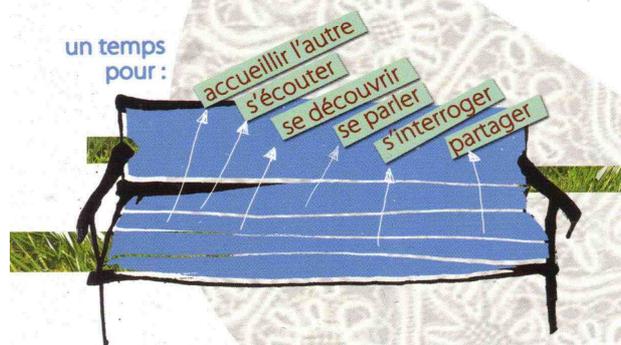


le mariage chrétien : un projet de Vie... qui se prépare!



Vous désirez **célébrer religieusement votre mariage** dans la Haute-Vallée de l'Aude. La paroisse Notre-Dame des Monts est heureuse de vous y accueillir.

Célébrer le mariage à l'église, c'est d'abord faire le choix d'un projet de vie, celui du mariage chrétien tel que Jésus-Christ le présente dans son Evangile.

Une préparation est nécessaire, pas seulement pour organiser une cérémonie, mais surtout pour vous aider à réfléchir à cet engagement en lien avec ce que propose et demande l'Eglise.

Pour les couples domiciliés dans la Haute-Vallée, vous rencontrerez le curé de la paroisse et participerez à une journée avec d'autres couples à Limoux (à Notre-Dame de Marceille, un samedi de début d'année; plusieurs dates proposées au choix).

Voici les documents qui vous seront demandés :

- acte de naissance
- acte civil de mariage (à apporter au moment de la célébration à l'église)
- date et lieu de baptême des futurs époux.

Afin de vous aider à préparer la célébration un livret de textes vous sera remis lors de la journée de formation.

L'Eglise ne reçoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement et vit du don des Catholiques (lors des célébrations; Denier de l'Eglise). Toute célébration comporte des frais et la paroisse ne peut compter que sur votre participation. Son montant est laissé à votre appréciation : comme repère, l'*offrande conseillée* est d'au moins 150 euros (chèque à libeller à l'ordre de la paroisse).

Pour votre demande, merci de téléphoner à la permanence téléphonique de la paroisse au : 06.75.06.35.20

Votre demande doit être confirmée par courriel :

paroissehautevalleeaude@orange.fr

Ou par courrier : Presbytère de Quillan 5 place de la liberté 11500 Quillan.